

(3)

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc*

*Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية

جنيف

**13<sup>ème</sup> Session du Groupe de travail L'examen  
périodique universel.**

\*\*\*\*\*

**Examen Périodique Universel du Brésil**

\*\*\*\*\*

**Intervention de S.E. Monsieur Omar Hilale  
Ambassadeur, Représentant Permanent du  
Royaume du Maroc**

\*\*\*\*\*

**Genève, le 25 mai 2012**

**Monsieur le Président,**

Le Maroc salue les efforts que le gouvernement brésilien a déployé et les progrès qu'il a enregistrés dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme, depuis son premier examen de 2008, et ce dans le contexte d'une stratégie de développement humain en plein essor.

Ma délégation relève, particulièrement et avec satisfaction la mise en œuvre complète ou en cours des 15 recommandations et 2 engagements volontaires auxquels le Brésil avait souscrit lors de son premier examen.

Dans ce contexte favorable, le Maroc recommande au Brésil de:

1- prendre en considération les dispositions de la résolution du Conseil des Droits de l'Homme A/HRC/RES/13/27, sur le sport et le racisme, lors de la préparation et l'organisation et la Coupe du monde de football de 2014 et les jeux Olympiques de 2016, afin de promouvoir la compréhension, la tolérance et la paix et renforcer les efforts dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

2- examiner la possibilité d'élargir le champ d'application et la population ciblée par le programme dit "Bolsa Familia" visant la réduction de la pauvreté et redoubler d'efforts pour réduire les inégalités sociales.

3- renforcer les campagnes de sensibilisation sur les droits des populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine, notamment à travers la mise en œuvre et l'application des dispositions des lois spécifiques adoptées dans ce domaine.

4- faciliter l'accès à la justice à travers des mesures supplémentaires pouvant réduire les obstacles structurels comme le coût et la lourdeur des procédures.

Enfin, cet examen est pour nous l'occasion de rendre un hommage particulier à la diplomatie brésilienne à Genève pour ses importantes initiatives et son rôle constructif et déterminant dans le travail du Conseil des droits de l'Homme.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**